



## LA CFE-CGC RENCONTRE LA DIRECTION VIGILANCE, EXIGENCES ET ACTIONS

RÉORGANISATIONS - POSTES - MOYENS - CONDITIONS DE TRAVAIL...

*On vous dit tout!*

### Suppressions de postes DACB : la CFE-CGC alerte

Environ 15 postes de DACB seront supprimés dans le cadre de fusions et réorganisations. La Direction évoque des repositionnements internes prioritaires, des promotions possibles et, en dernier recours, des mobilités externes.

Pour la CFE-CGC, ces transformations ne doivent laisser aucun cadre au bord du chemin.

#### NOUS REVENDIQUONS :

- Un accompagnement individualisé réel
- Aucune sortie sèche
- La possibilité de prolongation de poste jusqu'à 1 an
- Le suivi RH renforcé des situations sensibles

### Fusions de secteurs : attention à la surcharge managériale

Les projets reposent sur des critères nationaux (PNB, fréquentation, points de contact).

La CFE-CGC alerte sur un risque majeur d'augmentation de la charge managériale et de dégradation des conditions de travail.

#### Prime fusion annoncée :

- REC / RE : 1 000 €
- DS : 2 × 2 000 € (Rétroactivité 2025 évoquée)

**LA CFE-CGC VOUS ACCOMPAGNE : n'hésitez pas à solliciter votre correspondant local.**

### Télétravail & véhicules : refus des règles uniformes

#### Durcissement envisagé :

- Télétravail restreint pour l'encadrement
- Réduction des véhicules remisés (plafond évoqué à 3 par secteur)

La CFE-CGC s'oppose aux décisions standardisées déconnectées du terrain.

#### NOUS DEMANDONS :

- Une analyse au cas par cas
- Des dérogations locales possibles
- Des décisions adaptées aux réalités géographiques et opérationnelles



## Absentéisme en hausse : un signal d'alerte fort

Fatigue professionnelle, agressions, surcharge, usure des métiers... se multiplient.

### POUR LA CFE-CGC, IL EST URGENT D'AGIR SUR :

- La politique de prévention concrète
- L'allègement des charges de travail
- Le renforcement des effectifs de remplacement
- Le suivi humain des absences longues

## Conseillers Bancaires Remplaçants : accord sous conditions

Création de pools DT (1 à 2 personnes).

### ACCORD DE PRINCIPE DE LA CFE-CGC, À CONDITION :

- De postes pérennes,
- De salariés formés,
- Du volontariat garanti.

## LA CFE-CGC DÉFEND UNE TRANSFORMATION RESPONSABLE :

- Des moyens avant la seule logique de productivité
- Une reconnaissance financière équitable
- Le respect des conditions de travail
- Un accompagnement réel et humain des salariés

Contactez vos élus CFE-CGC pour toute situation individuelle.

### DEX AQUITAINE

J.-C PECHMAGRE  
06 26 90 21 58  
[pechmagre.cgc@gmail.com](mailto:pechmagre.cgc@gmail.com)

J. PICARD  
07 60 56 06 90  
[picard.cgc@gmail.com](mailto:picard.cgc@gmail.com)

V. VILLARD  
07 60 73 65 61  
[villard.cgc@hotmail.com](mailto:villard.cgc@hotmail.com)

C. CASSEAU  
06 26 57 72 02  
[casseau.cgc@gmail.com](mailto:casseau.cgc@gmail.com)

G. DUFERMONT  
06 27 34 88 27  
[dufermont.cgc@gmail.com](mailto:dufermont.cgc@gmail.com)

J.R. ORSATTI  
06 27 15 48 98  
[orsatti.cgc@gmail.com](mailto:orsatti.cgc@gmail.com)

G. BUTEZ  
06 41 90 20 00  
[georges.butez@laposte.fr](mailto:georges.butez@laposte.fr)



100%  
CADRES

100%  
VOUS